### ART. PREMIER N° 36

## ASSEMBLÉE NATIONALE

# CRÉATION D'UNE AIDE UNIVERSELLE D'URGENCE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES - (N° 617)

Commission	
Gouvernement	

### **AMENDEMENT**

N º 36

présenté par

M. Delaporte, Mme Santiago, Mme Untermaier, Mme Battistel, Mme Keloua Hachi, M. Aviragnet,
M. Baptiste, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delautrette,
M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Karamanli,
M. Leseul, M. Naillet, Mme Pic, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rabault, Mme Rouaux,
M. Saulignac, Mme Thomin, M. Vallaud, M. Vicot et les membres du groupe Socialistes et
apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

-----

#### **ARTICLE PREMIER**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.